



# LA FORCE DU MOUVEMENT

*Les défis d'une nouvelle mobilité*



Châtel-Saint-Denis est un carrefour de mobilité majeur pour toute la région. Centre d'activités, mais aussi de loisirs, la commune connaît un fort développement démographique qui doit nous inciter à repenser la mobilité. Nous devons continuer à promouvoir la mobilité douce, pour qu'elle devienne un véritable axe complémentaire aux autres formes de déplacements.

L'accès au centre-ville doit être favorisé. Le développement de parkings de proximité permettra de préserver l'accès aux commerces du centre, optimisera les flux de véhicules et de piétons et permettra à chacun-e l'utilisation sécurisée d'une mobilité plus douce.

La toute nouvelle gare de Châtel-Saint-Denis, quant à elle, représente le souhait de la ville de s'engager pleinement pour faciliter la mobilité de ses citoyen-nes; parfaitement intégrée dans sa région, la commune se rapproche de Lausanne et de Fribourg et souhaite développer des traits d'union forts avec les communes voisines de la Riviera, par l'amélioration des connexions actuelles et le renforcement des synergies.

## LA FORCE DU MOUVEMENT

### **Axe 1:** *une mobilité alternative plus douce*

Aujourd'hui déjà, Châtel-Saint-Denis encourage la mobilité douce et subventionne l'achat de vélos électriques.

Elle encourage également la création de lignes pedibus intégrées dans le plan général de circulation et propose des liaisons de mobilité douce jusqu'aux zones industrielles.

A l'avenir et pour poursuivre dans cette voie, nous nous engageons à étudier la mise en place d'un système de co-voiturage dans la zone industrielle tout en proposant une offre de transports publics à l'intérieur de la ville. Les nouvelles navettes autonomes, aujourd'hui en phase de test auprès de nombreuses

sociétés de transports de Suisse romande, représentent des opportunités autrefois inespérées pour une mobilité intelligente, électrique, flexible et silencieuse. Au sein de la commune, nous souhaitons ainsi diminuer le nombre de voitures d'au moins un tiers.

Notre région offre de sublimes paysages et nous souhaitons que chacun-e puisse profiter des montagnes, des lacs et des collines de manière harmonieuse; l'offre touristique à vélo sera développée pour conjuguer respect et bien-être et attirer un public diversifié, familial et sportif.



## LA FORCE DU MOUVEMENT

### *Axe 2: le pôle-gare, un nouveau quartier au service de la mobilité*

Le déplacement du pôle-gare permettra notamment l'augmentation des cadences ferroviaires; la concrétisation de ce projet de grande envergure façonnera un second centre et apportera une dynamique nouvelle à la ville par la résolution de nombreux problèmes de mobilité.

Châtel-Saint-Denis continue ses engagements pour faciliter les déplacements de toutes et tous avec de nombreux projets durant la législature 2016-2021:

- Un Park & Rail d'une capacité de 50 places est actuellement en construction;
- Un projet de place de covoiturage est en développement;
- Des bornes de recharge pour les véhicules électriques fleuriront près de la gare;
- Une nouvelle gare routière complètera le dispositif ferroviaire;
- De nouveaux commerces viendront animer ce second centre-ville;
- Un nouveau tracé routier, une nouvelle voie piétonnière et une nouvelle gare routière aideront à créer une mobilité plus efficace;
- Le nombre de passages à niveau sera réduit.

A l'avenir, Châtel-Saint-Denis s'engage également à promouvoir l'abonnement aux transports publics et réfléchit à intensifier sa liaison avec l'Agglomération Rivelac, en étudiant la restauration de l'ancienne ligne ferroviaire ou la création d'un téléphérique urbain, ou en optimisant le service de bus.

Châtel-Saint-Denis sera ainsi plus proche du centre-ville de Lausanne et de celui de Fribourg.

## LA FORCE DU MOUVEMENT

### **Axe 3:** *Un réseau urbain de grande qualité avec une voiture qui ne sera plus la reine du centre-ville*

Le réseau routier de Châtel-Saint-Denis est d'excellente qualité et la circulation y est globalement fluide, excepté aux heures de pointe. Mais le trafic passe essentiellement par le centre-ville, ce qui doit impérativement être amélioré.

Nous nous engageons à réaménager la Grand-Rue pour en améliorer la sécurité, la fluidité et l'authenticité. Le centre-ville sera repensé et des routes à mobilité mixte feront leur apparition, le souhait de la commune étant de supprimer le trafic de transit pour diminuer la circulation globale. A l'avenir, des solutions de mobilité diversifiées et complémentaires permettront de réduire l'usage de la voiture, qui ne sera plus reine au centre-ville.

Différents projets vont déjà aujourd'hui dans ce sens : le déplacement de la route cantonale ouest-est, l'étude en

cours sur le déplacement de la route cantonale nord-sud, le nouveau pont sur la Veveyse, le passage de zones 50 en zones 30 en ville ou encore le réaménagement de la traversée des Paccots, qui apporte davantage de sécurité et de fluidité.

Les infrastructures de stationnement actuelles sont suffisantes et les places de parc y sont faciles à trouver.

Il convient toutefois d'améliorer la rotation des places de stationnement, afin que tous les usagers puissent trouver de la place à toute heure; cet aménagement passera par une révision de la réglementation actuelle.

Afin de libérer le centre-ville des voitures, tout en maintenant une accessibilité totale aux commerces, plusieurs projets de parking ont vu le jour et sont encore à venir dans les prochaines années:

- Un Park & Rail de 50 places situé à côté de la nouvelle gare, pour la fin 2019;
- Un nouveau parking de covoiturage de 20 places à la sortie de la ville, prévu pour 2020/2021;
- Un projet de parking souterrain communal, au Grand-Clos, d'environ 250 places;
- L'augmentation de la capacité du parking du Lussy est une piste de réflexion intéressante; il pourrait contenir à l'avenir 150 places supplémentaires.

## LA FORCE DU MOUVEMENT

### **Axe 4:** *nos voisins sont nos alliés dans l'atteinte de nos objectifs*

Châtel-Saint-Denis est partie prenante du projet d'agglomération de la Riviera (Rivelac) et en constitue l'un des trois pôles stratégiques de développement, avec La Veyre-Fenil et Villeneuve Sud. La commune, de par sa situation géographique, est particulièrement attentive aux synergies déployées avec ses voisines directes en matière de développement territorial et de mobilité; nous sommes bien entendu ouverts aux projets de fusion en Veveyse et nous maintenons des synergies très importantes avec la Région Glâne-Veveyse (RGV) en matière de mobilité, d'économie et de tourisme.

Nous nous engageons à continuer nos efforts pour améliorer et accélérer les déplacements depuis Châtel-Saint-Denis jusqu'aux grands pôles urbains, en partenariat étroit avec nos voisins. Nous sommes prêts à mener des études pour relier la Riviera à notre commune à l'aide de moyens correspondant à notre identité et notre volonté de faire rimer mobilité douce et respect de la nature.

